

VERS UNE RÉINTÉGRATION

DURABLE :

INITIATIVE CONJOINTE UE-OIM POUR

LA PROTECTION ET LA RÉINTÉGRATION

DES MIGRANTS – CINQ ANS PLUS TARD

PRINCIPALES RÉALISATIONS



■ EU-IOM

Joint Initiative for
Migrant Protection and
Reintegration

■



OIM
ONU MIGRATION

Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en œuvre par l'OIM

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants

Projet financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site: www.migrationjointinitiative.org/fr.

Les exemples présentés dans cette publication ont été fournis par les bureaux régionaux de l'OIM à Dakar, à Nairobi et au Caire.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'OIM. Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Publié par:

Organisation internationale pour les migrations

Bureau régional pour l'Espace économique européen, l'Union européenne et l'OTAN

Rue Montoyer 40

1000 Bruxelles – Belgique

Tél.: +32 (0)2 287 7000

Courriel: ROBrussels@iom.int

Site web: www.eea.iom.int

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM. Elle n'a pas été approuvée par l'Unité des Publications de l'OIM (PUB).

Photo de couverture:

Grâce à un projet de réintégration communautaire mis en œuvre à Takoradi, au Ghana, 25 membres de la communauté et migrants de retour ont suivi une formation technique adaptée à leur niveau d'instruction et aux besoins du marché local. Ils ont été formés à des compétences telles que la conduite de machines lourdes, mais aussi à des connaissances financières. © OIM 2020/Juliane REISSIG

© OIM 2022

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations: Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIM, ANTÓNIO VITORINO	2
ACRONYMES	4
INTRODUCTION	6
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	10
PROTECTION ET AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE	12
AIDE À LA RÉINTÉGRATION	17
COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES MIGRATOIRES	21
INFORMATION ET SENSIBILISATION	24
STABILISATION DES COMMUNAUTÉS	26
SOUTIEN AUX MIGRANTS VULNÉRABLES PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19	28
CONCLUSIONS	32

AVANT-PROPOS

La migration irrégulière peut être un processus dangereux et dégradant qui prive les migrants de leur valeur intrinsèque et de leurs droits en tant qu'êtres humains. Trop souvent, sur les routes qui traversent l'Afrique et la Méditerranée, les passeurs, les trafiquants d'êtres humains et d'autres profitent des migrants qui fuient la violence ou les effets du changement climatique, ou qui cherchent désespérément à améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille.

Pour réduire le nombre de personnes qui mettent leur vie en danger, il est nécessaire de multiplier les canaux pour une migration régulière, sûre et légale. L'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants a été élaborée pour sauver des vies, protéger et assister les migrants le long des routes migratoires, en veillant non seulement à ce que leurs droits soient respectés, mais aussi à ce qu'ils puissent accéder à un soutien et à des services essentiels. Loin d'arrêter la migration ou de s'attarder sur le nombre de migrants, l'Initiative vise à faire en sorte que le voyage migratoire soit plus sûr, bien informé et mieux géré du point de vue des migrants et de leurs communautés.

Cette brochure rassemble des histoires et des témoignages de nos partenaires et des personnes que nous servons, mettant en lumière certaines des principales réalisations de l'Initiative conjointe UE-OIM à ce jour.

L'Initiative conjointe UE-OIM a vu le jour sur la base des engagements pris par les dirigeants européens et africains lors du Sommet de La Valette en novembre 2015. Elle s'appuie sur un partenariat unique entre l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA), l'Organisation des Nations unies (ONU) – par le biais de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) – et leurs États membres respectifs.

L'Initiative conjointe UE-OIM permet aux migrants, qui décident de rentrer dans leur pays d'origine, de se réinstaller grâce à une approche globale de la réintégration qui soutient à la fois les migrants et leurs communautés et qui offre le potentiel de renforcer le développement local. Lorsqu'ils sont de retour, les migrants peuvent bénéficier d'une aide à la réintégration, notamment un suivi psychologique, une orientation vers les programmes et services existants ou une aide en nature. Ils peuvent rejoindre des projets collectifs ou communautaires avec d'autres migrants de retour ou membres de la communauté. L'Initiative donne la priorité au leadership local des services de réintégration et au renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques, tout en visant à relever les défis structurels de la réintégration.



© IOM

La COVID-19 et les restrictions de mobilité imposées par les gouvernements du monde entier pour limiter la propagation du virus ont laissé des milliers de migrants bloqués aux frontières et dans des situations plus vulnérables. En réponse, l'Initiative conjointe UE-OIM a aidé les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et centrale à organiser des couloirs humanitaires permettant le retour volontaire de plus de 3 000 migrants, et permettant la fourniture d'une assistance rapide face à la COVID-19 avant et après leur arrivée, y compris des services de quarantaine.

À l'occasion du cinquième anniversaire de l'Initiative conjointe UE-OIM, je me réjouis de la poursuite de la coopération avec l'UE et les États partenaires afin de tirer parti des possibilités offertes par la mobilité humaine et de relever les défis communs avec l'engagement de ne laisser personne de côté.

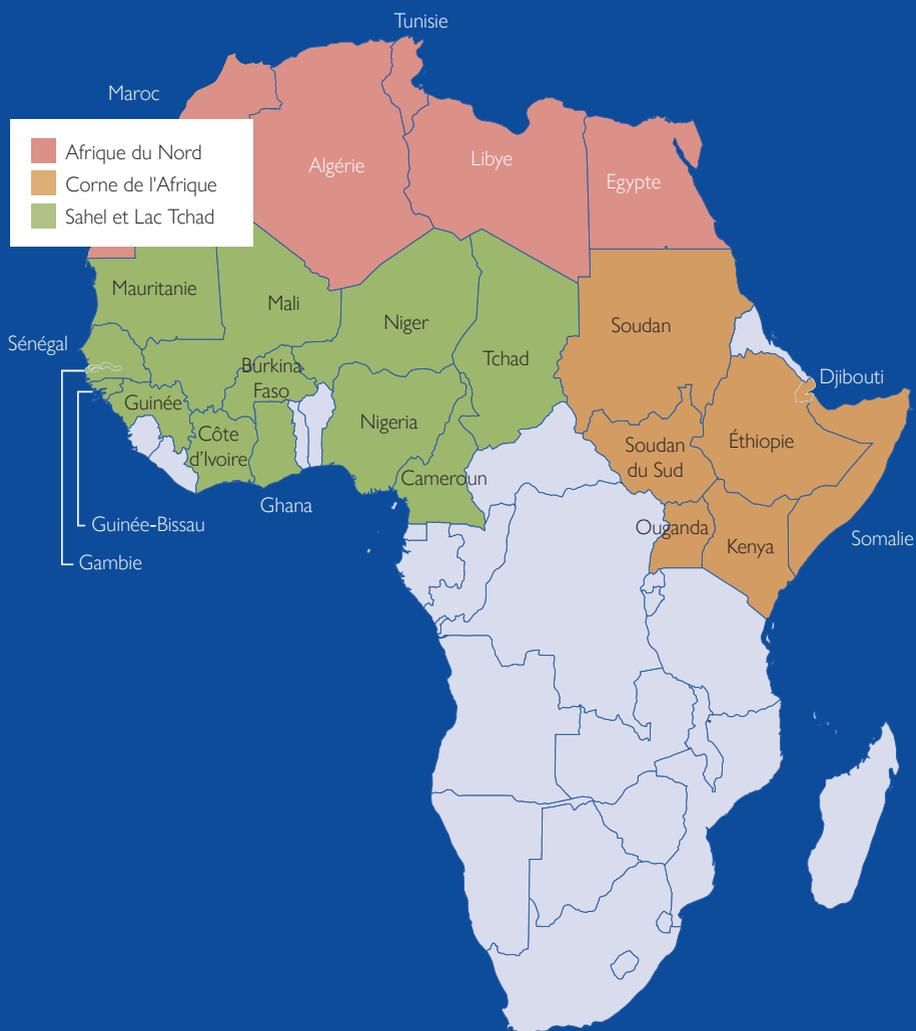
António Vitorino

Directeur général de l'OIM

ACRONYMES

UA	Union africaine
ARV	Aide au retour volontaire
ARVR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
DGPC	Direction générale de la protection civile du Niger
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
UE	Union européenne
EMUE	État membre de l'UE
EUTF	Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique
FMP	Points de contrôle des flux
VBG	Violence basée sur le genre
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
OIM	Organisation internationale pour les migrations
SMSPS	Santé mentale et soutien psychosocial
MiMOSA	Application du système opérationnel de gestion des migrants
MRRC/MRC	Centres de ressources et/ou d'intervention pour les migrants
MRRM	Mécanismes de ressources et de réponse aux migrants
ONG	Organisation non gouvernementale
ONS	Offices nationaux de statistiques
RDH	Centre régional de données
CER	Communautés économiques régionales
RNNPS	Région des nations, nationalités et peuples du Sud, Éthiopie
POS	Procédures opérationnelles standard
SSWA	Secrétariat national pour les Soudanais travaillant à l'étranger
ENAS	Enfants non accompagnés ou séparés de leur famille
ONU	Organisation des Nations unies
RHV	Retour humanitaire volontaire
VTEH	Victimes de la traite des êtres humains
OMS	Organisation mondiale de la santé

PAYS COUVERTS PAR L'INITIATIVE CONJOINTE UE-OIM



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

INTRODUCTION

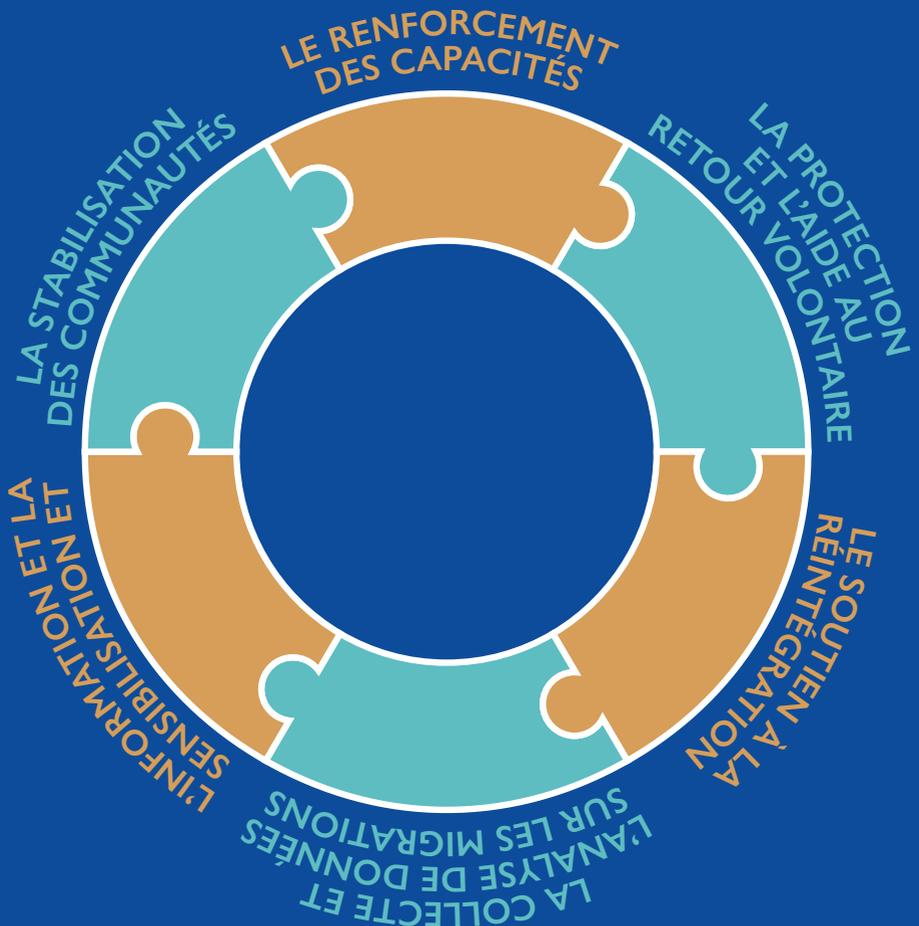
Lancée en décembre 2016 grâce à un financement du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (EUTF), l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants est le premier du genre à l'échelle mondiale visant à sauver des vies, à protéger et à assister les migrants le long des principales routes migratoires en Afrique.

L'Initiative conjointe UE-OIM permet aux migrants qui décident de rentrer dans leur pays d'origine de le faire dans des conditions sûres, dignes et respectueuses des normes internationales relatives aux droits humains et du principe de non-refoulement. En partenariat étroit avec des acteurs étatiques et non étatiques, elle fournit une assistance aux migrants de retour dans leur pays d'origine pour les aider à redémarrer leur vie grâce à une approche intégrée à la réintégration qui vise à répondre aux besoins économiques, sociaux et psychosociaux des migrants de retour tout en incluant les communautés dans le processus de réintégration.

L'Initiative conjointe UE-OIM couvre et coopère étroitement avec 26 pays africains dans la région du Sahel et du lac Tchad, la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord.

L'UE et les États membres de l'UE (EMUE) ont mobilisé d'importantes ressources financières par le biais de l'EUTF, qui s'élèvent à plus de 490 millions d'euros.

Les actions portent sur six piliers interdépendants: (i) le renforcement des capacités; (ii) la protection et l'aide au retour volontaire; (iii) le soutien à la réintégration; (iv) la collecte et l'analyse de données sur les migrations; (v) l'information et la sensibilisation et; (vi) la stabilisation des communautés.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

(MAI 2017 – JANVIER 2022)¹



Plus de 76 100 migrants assistés à travers des **opérations de recherche et de sauvetage** en mer ou dans le désert, protégeant et fournissant une assistance vitale aux migrants bloqués au Niger et en Libye.



Plus de 18 400 événements et activités de **sensibilisation** organisés pour permettre aux migrants et aux migrants potentiels de prendre des décisions éclairées sur leur voyage migratoire et pour sensibiliser les communautés d'origine.



Plus de 113 800 migrants bloqués et vulnérables ayant bénéficié d'une aide au **retour volontaire**, permettant à ceux qui se trouvaient dans des conditions difficiles de rentrer dans leur pays d'origine s'ils le souhaitaient.



Plus de 3 205 000 individus ont été touchés par des activités de **sensibilisation**.



Plus de 103 000 migrants ayant bénéficié d'une **aide à la réintégration**, répondant ainsi aux besoins économiques, sociaux et psychosociaux des migrants de retour, et impliquant les communautés de retour.



820 activités locales/régionales de **stabilisation des communautés** organisées afin d'améliorer les possibilités de subsistance pour les jeunes de la région, promouvoir le travail régulier et améliorer des infrastructures.

¹Toutes les données sont préliminaires et sujettes à modification.



83 points de suivi des flux (FMP) pour renforcer les données sur les mouvements migratoires et sur les besoins des migrants vulnérables, afin de soutenir l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données factuelles.



370 acteurs étatiques et non étatiques été impliqués dans l'aide au retour et à la réintégration des migrants dans les trois régions couvertes par l'Initiative conjointe UE-OIM.



37 centres de ressources et/ou de réponse pour les migrants (MRRC/MRC) créés ou réhabilités pour protéger et fournir une assistance directe aux migrants en situation de vulnérabilité.



Plus de 130 partenaires ayant signé un **accord pour l'orientation** ou de soutien à la réintégration. Cela permet un soutien adapté, une couverture géographique plus large et une complémentarité entre les acteurs.



153 bureaux et sous-bureaux du réseau de l'OIM travaillant dans les pays de l'Initiative conjointe UE-OIM pour permettre la continuité de l'assistance et la protection des droits des migrants tout au long du continuum migratoire.



239 activités de renforcement des capacités organisées pour renforcer l'appropriation, investir dans les acteurs étatiques et non étatiques et renforcer la gouvernance des migrations.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'Initiative conjointe UE-OIM s'appuie sur une solide appropriation et un investissement significatif des acteurs étatiques et non étatiques dans les pays concernés. Cette approche vise à aider les pays partenaires à relever les défis et à saisir les opportunités en matière de gouvernance des migrations, tout en assurant la durabilité des actions menées dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM.



Renforcer les capacités des partenaires à protéger les migrants vulnérables et bloqués, et à faciliter le retour volontaire dans des conditions sûres et dignes

Sur la base de l'évaluation des besoins et en coordination avec les autorités compétentes et/ou la société civile, les activités de renforcement des capacités nationales, régionales ou impliquant plusieurs pays permettent le partage et l'échange de connaissances dans des domaines d'intérêt commun tels que la protection, l'assistance aux migrants en situation vulnérable (par exemple, les enfants migrants non accompagnés ou séparés de leur famille ou les migrants ayant des besoins liés à la santé).

Par le biais de l'Initiative conjointe UE-OIM, l'OIM a développé un partenariat avec à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin de renforcer la protection des enfants en déplacement dans les zones transfrontalières de la région de **l'Est et de la Corne de l'Afrique**.

Cette initiative vise à renforcer le plaidoyer conjoint et l'intégration de la protection de l'enfance, et des approches centrées sur l'enfant dans les programmes régionaux de l'IGAD. Grâce à ce partenariat, l'OIM aide l'IGAD à renforcer la capacité des entités gouvernementales concernées à identifier et à traiter les violations des droits de l'enfant, à étendre les partenariats nationaux et régionaux avec les acteurs de la protection de l'enfance et à améliorer l'accès aux services pour les enfants en déplacement.



Renforcer les capacités des partenaires à assurer la réintégration durable des migrants de retour et l'appropriation des activités de réintégration au niveau national

L'Initiative conjointe UE-OIM mène des activités de développement des capacités aux niveaux national, régional et transrégional afin de renforcer les systèmes de réintégration et les mécanismes de gouvernance des migrations. Il s'agit notamment de l'élaboration de procédures opérationnelles standard (POS) pour l'aide au retour volontaire et à la réintégration (ARVR), de la cartographie des partenaires et de la mise en place d'un système d'orientation.

Au cours d'un Forum régional sur le retour sûr et digne et la réintégration durable en **Afrique du Nord**, qui s'est déroulé sur deux jours en mai 2021, des représentants gouvernementaux de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que des représentants de l'UE et de l'OIM ont discuté du lien entre le retour sûr, la réintégration durable et le développement durable, et des moyens de renforcer les politiques de retour et de réintégration en Afrique du Nord.

«La mise en œuvre de programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration nécessite la participation de différents acteurs, notamment les migrants, la société civile et les pouvoirs publics locaux. Le retour et la réintégration peuvent contribuer au développement local, national et régional dans les pays de retour. Il s'agit d'un exemple de coopération Sud-Sud.»,
Délégation du Royaume du Maroc au Forum.

PROTECTION ET AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE

L'Initiative conjointe UE-OIM vise à renforcer les mécanismes de protection et d'assistance aux migrants tout au long des routes migratoires, en veillant à ce que les migrants jouissent de leurs droits et aient accès aux services, et à ce que le processus de migration soit plus sûr et mieux gouverné.

Les migrants peuvent être confrontés à d'importants problèmes de protection, notamment la violence, l'exploitation et les abus par des passeurs, des trafiquants d'êtres humains et autres. Certains peuvent être confrontés à des environnements hostiles dans les pays de transit et de destination et se retrouver dans des situations de vulnérabilité.

SAUVER DES VIES, ET RECHERCHE ET SAUVETAGE

Sauver des vies est la priorité absolue et la plus urgente. L'Initiative conjointe UE-OIM soutient les autorités compétentes à mener des opérations de recherche et de sauvetage dans le désert et en mer, dans le strict respect des droits des migrants.



© IOM

Au **Niger**, les migrants qui partent d'Agadez pour tenter de rejoindre la Libye ou l'Algérie par le Sahara peuvent parfois se retrouver, pour diverses raisons, abandonnés ou bloqués dans ce désert. Dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM, l'OIM, en collaboration avec la Direction générale de la protection civile (DGPC) du pays, entreprend des opérations de recherche et de sauvetage pour trouver et mettre en sécurité les migrants dans trois des centres de mécanismes de ressources et de réponse aux migrants (MRRM) de l'OIM dans la région d'Agadez, où ils bénéficient d'une assistance psycho-médicale et du conseil.

« Ces opérations de sauvetage doivent être menées dans un délai convenable, et cela n'est possible que grâce à la collaboration efficace de toutes les parties prenantes. »,
Barbara Rijks, cheffe de mission, OIM Niger.



© IOM

PROTECTION DES MIGRANTS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

L'Initiative conjointe UE-OIM soutient les initiatives de protection et d'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité, notamment les victimes de la traite des êtres humains (VTEH), les survivants de la violence basée sur le genre (VBG), les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille (ENAS), les migrants ayant des besoins liés à la santé, et d'autres individus à risque. Une assistance spécifique est disponible avant, pendant et après le retour. Le Programme renforce également les capacités des acteurs locaux et nationaux en matière de protection, de lutte contre la VBG, de lutte contre la traite des êtres humains et de droits humains.

Amara, âgée de sept ans, faisait partie des 60 migrants qui tentaient de rentrer du Yémen vers la Corne de l'Afrique via **Djibouti** en avril 2021 lorsque leur bateau s'est brisé et a coulé. L'incident a tué sa mère et son frère, ainsi que des dizaines d'autres personnes. Djibouti est un point de transit important pour les migrants éthiopiens qui traversent la péninsule arabique par la «route de l'Est».

«Les enfants migrants le long de la «route de l'Est» sont particulièrement vulnérables à la violence, au travail forcé, à la traite des êtres humains et à la détention, ce qui est encore intensifié pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille qui sont souvent incapables de se protéger pendant leur voyage risqué.», Mouna Ibrahim, responsable de la protection, OIM Djibouti.

Amara a fait l'objet d'une évaluation en terme de vulnérabilité et a été orientée vers un psychologue clinicien formé pour travailler avec des enfants ayant vécu des événements dramatiques. Elle a quitté Djibouti en juin 2021 pour retrouver les membres survivants de sa famille en Éthiopie.

Centres de ressources et de réponse aux migrants



La carte inclut à la fois les centres qui sont entièrement financés et ceux qui sont partiellement financés par l'Initiative conjointe UE-OIM. Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

CENTRES DE RESSOURCES ET/OU DE RÉPONSE POUR LES MIGRANTS

Trente-sept centres de ressources et/ou de réponse pour les migrants (MRRC/MRC) ont été établis et/ou soutenus dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM dans la Corne de l'Afrique, en Afrique du Nord et dans la région du Sahel et du lac Tchad. Certains sont gérés par les gouvernements partenaires. Ces centres fournissent une assistance vitale aux migrants, notamment des produits alimentaires et non alimentaires, un hébergement, une assistance médicale et un soutien psychosocial. Cette approche intégrée comprend également un soutien logistique pour la recherche et le sauvetage, des opérations humanitaires et de retour, ainsi que la liaison avec les autorités consulaires pour l'obtention de documents de voyage.

Au MRRC de Médenine, dans le sud-est de la **Tunisie**, l'Initiative conjointe UE-OIM a soutenu un mois du bien-être sous le thème «Abri écologique» pour aider les migrants à faire face à l'anxiété et au stress. Une série d'activités ont été menées par l'OIM et le Croissant-Rouge tunisien, notamment une session d'information sur l'hygiène et la santé reproductive.

«La session sur l'hygiène et la santé reproductive a été très instructive et utile, d'autant plus que nous avons appris à connaître l'Association tunisienne pour la santé reproductive qui opère dans notre ville d'accueil. La gynécologue a également répondu à beaucoup de mes questions et m'a encouragée à lui rendre visite si jamais j'en ai besoin.», a déclaré une femme qui a participé à l'activité.



© IOM



© IOM/Moayad Zaghdani

AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE DANS DES CONDITIONS SÛRES ET DIGNES

L'aide au retour volontaire (ARV) et le retour humanitaire volontaire (RHV) sont parmi les options disponibles pour les migrants bloqués, confrontés à des conditions extrêmes le long des routes migratoires, qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine mais n'ont pas les moyens de le faire. Jusqu'à présent, l'Initiative conjointe UE-OIM a aidé près de 114 000 migrants à rentrer volontairement dans leur pays d'origine.

Daouda est l'un des 166 migrants **nigériens** qui sont rentrés de Tripoli à Niamey à bord d'un vol charter organisé par l'Initiative conjointe UE-OIM en février 2020. À l'instar de bon nombre de ses compatriotes, Daouda s'est rendu en Libye à la recherche d'un travail saisonnier. Après l'éclatement du conflit à Tripoli et dans les environs en avril 2019, il a voulu rentrer, mais n'avait pas les moyens de le faire. Daouda a appris l'existence du programme de RHV de l'OIM par l'intermédiaire des équipes de l'Initiative conjointe UE-OIM qui se rendent régulièrement dans les quartiers des migrants pour les informer de l'aide disponible. Il a pu rentrer chez lui où il a reçu une aide à la réintégration.



© IOM

ASSISTANCE CONSULAIRE

L'Initiative conjointe UE-OIM aide les gouvernements à garantir un accès rapide aux services consulaires de base pour les migrants qui en ont besoin. À la demande des gouvernements, le Programme peut également examiner les procédures consulaires existantes et/ou l'élaboration de POS et faciliter le dialogue entre les pays afin d'échanger les bonnes pratiques et de renforcer la coopération pour la délivrance de documents de voyage.

En 2017, l'OIM a lancé le premier service consulaire en ligne pour les migrants bloqués en **Libye**. Ce service met en relation les migrants qui souhaitent rentrer chez eux avec leur ambassade afin de recevoir les informations nécessaires en amont du service de RHV de l'OIM. L'OIM effectue des visites sur le terrain avec les représentants des ambassades concernées, dans les centres de détention de migrants en Libye, afin de faciliter la procédure de délivrance de documents de voyage appropriés aux migrants qui se préparent à un retour volontaire dans leur pays d'origine. Ces visites consulaires nécessitent une coordination importante avec les centres de détention, les autorités locales et les ambassades.

«En raison des problèmes de sécurité et de l'absence de moyens de transport, les migrants des zones reculées ont des difficultés à faire traiter leurs papiers. Nous espérons que ce service donnera à beaucoup d'autres migrants en détresse la possibilité de rentrer chez eux, s'ils le souhaitent.»
Ashraf Hassan, chef de projet, OIM Libye.

AIDE À LA RÉINTÉGRATION

L'Initiative conjointe UE-OIM aide les migrants de retour à recommencer leur vie dans leur pays d'origine par le biais d'une approche intégrée de la réintégration qui soutient à la fois les migrants et leurs communautés, en impliquant les parties prenantes aux niveaux local, national et régional, ce qui a le potentiel de compléter le développement local et d'atténuer certains facteurs de la migration irrégulière.

LE LEADERSHIP LOCAL DE L'AIDE À LA RÉINTÉGRATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES

Faciliter la réintégration durable des migrants de retour va bien au-delà du mandat de l'Initiative conjointe UE-OIM et nécessite un leadership fort de la part des autorités nationales des pays d'origine ainsi que des contributions actives à tous les niveaux de la société, à commencer par les migrants, leurs familles et leurs communautés, mais aussi le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux.

Au **Soudan**, l'Initiative conjointe UE-OIM est parvenue à un accord avec le Secrétariat national pour les Soudanais travaillant à l'étranger (SSWA) et le plus grand opérateur mobile d'Afrique, MTN, permettant aux migrants de retour d'utiliser son service d'argent mobile MoMo pour rétablir leurs moyens de subsistance dans le pays. Un projet pilote a permis à plus de 2 100 migrants de retour créant de petites entreprises de sélectionner leurs fournisseurs par le biais de MoMo.

« Nous sommes ici pour aider le peuple soudanais et ce projet pilote ne pourra être mené à bien sans la collaboration de tous. Nous espérons un soutien continu pour réussir la réintégration des migrants de retour au Soudan. », *Amel Ibrahim, SSWA.*

« Ce projet pilote va plus loin que ce que nous croyons – servir ceux qui sont non bancarisés, marginalisés, pour favoriser l'inclusion financière de ceux qui n'ont pas accès aux comptes bancaires et aux avantages d'une activité financière normale. », *Malik Melamu, PDG de MTN Soudan.*

La collaboration avec MTN s'étend également à son programme de responsabilité sociale des entreprises, dans le cadre duquel les migrants de retour de l'Initiative conjointe UE-OIM bénéficient d'un soutien au retour à l'emploi en tant qu'ambassadeurs de la marque. MTN fournit également des uniformes et des équipements sportifs à un centre communautaire créé dans le cadre des projets de réintégration communautaires.





© IOM

UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA RÉINTÉGRATION: ADAPTÉE AUX BESOINS DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS

À leur arrivée et en étroite coopération avec les autorités nationales, une assistance à la réception et après l'arrivée, notamment un versement limité d'argent liquide, est fournie à tous les migrants pour couvrir leurs besoins immédiats. Tous les migrants reçoivent un soutien psychologique et des informations. Ils peuvent participer à des activités générales de réintégration, telles que l'orientation et la formation. Dans la mesure du possible, les migrants sont orientés vers des services et des projets existants favorables à leur réintégration.

En **Éthiopie**, l'Initiative conjointe UE-IOM s'est associée à 26 acteurs gouvernementaux et non étatiques pour faciliter la réintégration des migrants de retour dans les régions d'Amhara, d'Oromia et de Tigré et dans la Région des nations, nationalités et peuples du Sud (RNNPS). Grâce à ces partenariats, les migrants de retour reçoivent une aide personnalisée, notamment des formations professionnelles et techniques, des placements professionnels, un soutien en nature pour des activités génératrices de revenus, ainsi qu'un abri et un soutien médical et psychosocial.

« Dans tous les endroits, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, les pouvoirs publics locaux et la communauté locale pour fournir une aide à la réintégration. Ces partenariats devraient permettre de renforcer la couverture géographique du programme et le suivi de l'aide à la réintégration. », Sara Basha, coordinatrice de l'Initiative conjointe UE-IOM en Éthiopie.

Pour contribuer à faire face aux conditions particulièrement difficiles vécues par les migrants, ainsi qu'à la stigmatisation à laquelle beaucoup d'entre eux sont confrontés après leur retour, la composante Santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) de l'Initiative conjointe UE-OIM a été considérablement renforcée.

Au **Nigeria**, l'Initiative conjointe UE-OIM a organisé une série d'activités psychosociales ciblant les migrants de retour vulnérables, y compris les VTEH, les mères célibataires, les survivants de VBG ainsi que les enfants migrants de retour, et les familles des migrants de retour ayant des besoins en matière de santé mentale. Les sessions de groupe étaient dirigées par des migrants de retour qui avaient été formés comme mentors psychosociaux, sous la supervision directe des agents de l'OIM.

«Le projet s'est concentré sur une approche communautaire de la réintégration psychosociale afin de réunir les migrants de retour dans un environnement qui favorise la dignité et permet à chacun(e) de partager ses expériences sans honte ni crainte de discrimination.», *Narulita Ayu, responsable du projet SMSPS de l'OIM au Nigeria.*



© IOM/Narulita Ayu

Les projets de réintégration communautaire sont élaborés en étroite collaboration avec les parties prenantes locales et nationales, et sont ouverts aux communautés de retour. Ces projets ne peuvent pas répondre à tous les besoins des communautés, mais ils contribuent à une plus grande résilience en renforçant la cohésion sociale et en répondant aux priorités identifiées par les communautés elles-mêmes. Lorsqu'ils sont soigneusement planifiés, les projets de réintégration communautaire et les interventions de développement à plus long terme peuvent se renforcer mutuellement.

Dans la région de Tillabéri au **Niger**, le partenaire de l'OIM, le Groupe Éducatif pour le Développement Durable, a mis en place quatre projets agricoles communautaires dans les villages de Filingué, Bonkoukou, Chikal et Tounfaliss, ciblant 100 bénéficiaires (34 migrants et 66 membres de la communauté). Les formations dispensées portaient sur les techniques agricoles, la gestion des actifs et les techniques para-vétérinaires. Les bénéficiaires ont reçu du bétail pour des activités d'élevage, ainsi que des semences et du matériel pour l'horticulture. En outre, quatre parcelles de terrain ont été mises à la disposition du projet par les administrations locales. Les bénéficiaires ont d'ores et déjà commencé à cultiver les terres dans les localités où la construction de puits et l'installation de panneaux solaires ont été réalisées.



© IOM



© IOM

Les aspects économiques, sociaux et psychosociaux de la réintégration doivent être traités en parallèle. Les bénéficiaires se sentent souvent stressés en raison de la pression financière et de l'incapacité à subvenir aux besoins de leur famille, tandis que les traumatismes non traités liés au voyage migratoire peuvent entraver la réussite de la réintégration économique et sociale. Les programmes communautaires «travail contre rémunération» se sont avérés efficaces pour rassembler les migrants de retour et les membres des communautés d'accueil, et pour fournir un revenu aux bénéficiaires de manière transparente et opportune.

En **Guinée-Bissau**, la reforestation de la région orientale du Gabu fait partie des activités «travail contre rémunération» soutenues par l'Initiative conjointe UE-OIM. Ce programme «travail contre rémunération» soutient les migrants au cours d'une période de transition critique, tout en améliorant les conditions dans leurs communautés de retour. En impliquant les migrants potentiels et les personnes vulnérables dans les activités, les éventuelles tensions entre les migrants de retour et la population locale sont atténuées car le projet est perçu comme bénéficiant à tous. Les migrants de retour ont fait l'objet d'une évaluation par un psychologue, qui a ensuite assuré un suivi individuel psychosocial, le cas échéant. À la suite de l'intervention, de nombreux migrants de retour ont décidé de réinvestir leurs économies dans des projets collectifs de réintégration avec le soutien de l'OIM.

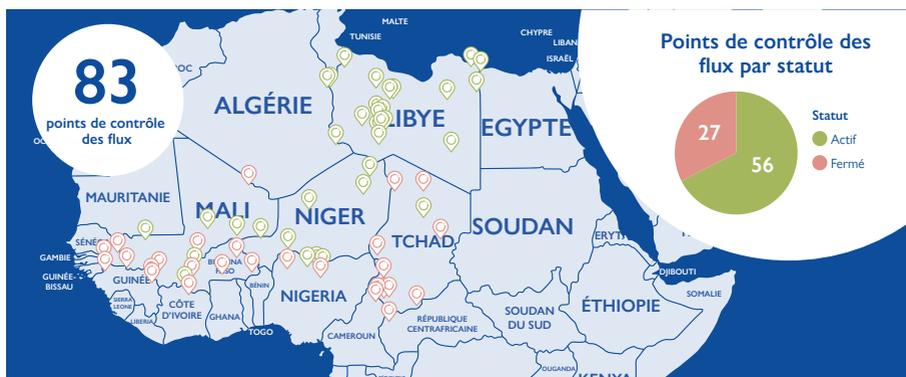
COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES MIGRATOIRES

Des données fiables sur les migrations peuvent faciliter une meilleure compréhension de la dynamique migratoire actuelle, contribuer à améliorer l'aide aux migrants bloqués et aux migrants en situation de vulnérabilité, et aider les pouvoirs publics à définir des politiques et des programmes favorisant une migration sûre, ordonnée et digne.

SUIVI DES FLUX

Pour soutenir une politique et une programmation fondées sur des données factuelles, les points de suivi des flux (Flow Monitoring Points - FMP) mis en place dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM collectent et analysent des données le long des principales routes migratoires en Afrique, ce qui permet de mieux comprendre les intentions, les tendances, les itinéraires et les risques le long des routes migratoires, ainsi que les profils démographiques et socio-économiques des migrants.

Les FMP ont permis d'identifier et de protéger rapidement un grand nombre de Tchadiens rentrant de Libye en 2019 et 2020. Au Niger, les données des FMP et du centre de transit ont soutenu le développement de la Politique Nationale de la Migration 2020-2035. Au Nigéria, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'OIM mènent des discussions pour lancer des unités de surveillance à divers points frontaliers de la région, en reproduisant la méthodologie utilisée pour les points de suivi des flux.



La carte inclut à la fois les points de contrôle des flux qui sont entièrement financés et partiellement financés par l'Initiative conjointe UE-OIM. Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.



© IOM

COLLECTE DE DONNÉES SUR L'AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE ET À LA RÉINTÉGRATION

L'Initiative conjointe UE-OIM soutient le système de données relatives à l'ARVR en ligne MiMOSA (Application du système opérationnel de gestion des migrants) qui facilite la saisie, la récupération et le suivi des données de chaque migrant bénéficiant d'une aide au retour et à la réintégration. Le système permet de suivre et d'évaluer l'aide individuelle au retour et à la réintégration, nécessaire pour ajuster l'aide individuelle et informer les politiques et programmes futurs.

Les investissements dans le système institutionnel de gestion des cas, les capacités d'analyse et d'établissement de rapports, une application mobile, ainsi que de nouveaux modules pour la réintégration (comprenant près de 150 000 activités) et le suivi et l'évaluation (plus de 30 000 enquêtes de suivi et d'évaluation réalisées à ce jour) ont permis à l'OIM de renforcer sa capacité de gestion des données et de fournir une formation de renforcement des capacités, notamment sur la protection des données, aux partenaires. La coopération avec l'Union africaine (UA) a été renforcée.

CENTRE RÉGIONAL DE DONNÉES

Dans la Corne de l'Afrique, l'Initiative conjointe UE-OIM a contribué à la mise en place d'un Centre régional de données (Regional Data Hub - RDH) pour soutenir les discussions stratégiques et politiques sur la migration, fondées sur des données factuelles. Le RDH vise à améliorer la coordination technique, à harmoniser les différentes activités de collecte de données et à favoriser une analyse à plusieurs niveaux des mouvements, tendances et caractéristiques de la migration mixte dans la région.

Grâce à une combinaison de méthodologies de collecte de données de l'OIM, d'initiatives de recherche et d'engagement actif avec les Offices nationaux de statistiques (ONS), les ministères et les communautés économiques régionales (CER), le RDH a pour objectif de combler les lacunes existantes en renforçant la base de données régionales sur les migrations. Cette contribution permettra, à son tour, d'améliorer la programmation de l'élaboration des politiques et la coordination entre tous les acteurs concernés.



Scanner pour plus d'informations:



© IOM

PÔLE DE GESTION DES CONNAISSANCES DE L'UE ET DE L'OIM SUR LE RETOUR ET LA RÉINTÉGRATION

Le Pôle de gestion des connaissances de l'UE et de l'OIM sur le retour et la réintégration a été créé pour renforcer l'apprentissage dans les activités de retour et de réintégration, et soutenir l'harmonisation des approches, des processus et des outils dans le cadre des actions de l'UE et de l'OIM et au-delà. Le Pôle de gestion des connaissances est un outil précieux qui permet de s'assurer que les expériences et les enseignements tirés de programmes tels que l'Initiative conjointe UE-OIM peuvent être largement partagés avec les praticiens en charge du retour et de la réintégration, afin d'informer les interventions futures.

La «Série des fiches d'information sur la réintégration durable» du Pôle de gestion des connaissances présente les résultats de la réintégration durable sur la base des données collectées dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM et d'autres actions de l'UE et de l'OIM. La «Série des fiches d'information sur la réintégration durable» se concentre sur les aspects de la réintégration des migrants qui n'ont pas fait l'objet de recherches suffisantes, qui n'ont pas été mis en œuvre à leur plein potentiel ou qui ont été invariablement identifiés dans les évaluations des programmes de réintégration comme des lacunes ou des opportunités.



Scanner
pour plus
d'informations:

INFORMATION ET SENSIBILISATION

L'Initiative conjointe UE-OIM fournit des informations précises sur la migration et le retour aux migrants dans les pays d'accueil, les pays de transit et les pays d'origine. L'objectif consiste à informer non seulement sur les risques de la migration irrégulière, mais aussi sur les possibilités de migration régulière, et à promouvoir la cohésion sociale entre les migrants de retour et leurs communautés, et les migrants actuels et leurs communautés d'accueil.

Afin d'informer les jeunes de la région sur la traite des personnes et les autres risques liés à la migration irrégulière, l'Initiative conjointe UE-OIM a organisé plusieurs représentations théâtrales à Bénin, capitale de l'État d'Edo au Nigeria. Ces performances ont marqué l'achèvement d'un programme de formation sur huit mois dans 17 communautés des États d'Edo et de Delta, deux zones clés de migration dans le pays le plus peuplé d'Afrique. L'événement en plein air a rassemblé près de 100 personnes qui ont sensibilisé l'opinion publique au sort de milliers de personnes qui ont été trompées, abusées ou exploitées au cours de leur parcours migratoire.

« Nous avons choisi des migrants de retour, des étudiants, des migrants potentiels et leurs familles pour promouvoir la cohésion sociale, car nous avons constaté que de nombreux migrants de retour sont stigmatisés lorsqu'ils retournent dans leur communauté. », Cyprine Cheptepkeny, responsable de la sensibilisation à l'OIM au Nigeria.



L'OIM s'associe à des entités gouvernementales, au secteur privé et à des organisations de la société civile pour plaider en faveur d'une migration sûre au niveau individuel, communautaire et sociétal. Les partenariats avec les acteurs locaux permettent une utilisation efficace des ressources et contribuent à garantir que les activités de sensibilisation sont durables au-delà de l'Initiative conjointe UE-OIM.



En **Éthiopie**, l'Initiative conjointe UE-OIM a signé un accord avec Fana Broadcasting, l'un des plus grands médias privés du pays, pour produire une série radiophonique spéciale sur la migration, les restrictions de déplacement en raison de la COVID-19 ayant augmenté les risques encourus par les migrants dans la région. Le programme se concentrera sur les risques de la migration irrégulière, permettant aux migrants de retour de partager leurs expériences. Il sera diffusé dans différentes langues régionales, en coopération avec le ministère du Travail et des Affaires sociales, un partenaire proche de l'Initiative conjointe UE-OIM.

« Cette plateforme permettra de sensibiliser les migrants potentiels et les communautés en diffusant des informations sur les processus de migration régulière et en supervisant les opportunités en matière d'emploi. Nous espérons également qu'il mettra en lumière les diverses initiatives en cours menées par différents acteurs – tant gouvernementaux que non gouvernementaux – et la nécessité de travailler collectivement et pleinement pour faire de la migration un choix et non une nécessité. », Sara Basha, coordinatrice de l'Initiative conjointe UE-OIM en Éthiopie.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES MÉDIAS

L'Initiative conjointe UE-OIM a également cherché à encourager un débat approfondi sur le rôle et les responsabilités des médias en matière de migration et à renforcer la capacité des professionnels des médias à rendre compte des questions de migration d'une manière plus factuelle et plus équilibrée, notamment en donnant la parole aux migrants eux-mêmes.

En **Afrique de l'Ouest et centrale**, l'Initiative conjointe UE-OIM a soutenu le lancement de l'initiative « Reporting Migration » (reportage sur les migrations) qui promeut le journalisme d'investigation sur la migration afin de nuancer les discours et les récits négatifs sur le phénomène dans la région. L'initiative soutient un journalisme libre, de qualité et indépendant, afin de contribuer à la sensibilisation aux risques de la migration irrégulière. Plus de 800 journalistes ont été formés à ce jour au reportage sur les migrations, à la communication sur le développement et au rôle des médias dans la lutte contre la traite des êtres humains, en Afrique de l'Ouest et centrale.



STABILISATION DES COMMUNAUTÉS

La stabilisation des communautés dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM vise à atténuer les tensions et à s'attaquer aux facteurs d'instabilité le long des routes migratoires, en restaurant les services et les infrastructures communautaires, en promouvant la cohésion sociale et en soutenant la régénération des moyens de subsistance.



© IOM

ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX DANS LES EFFORTS DE STABILISATION DES COMMUNAUTÉS

La stabilisation des communautés se fait en étroite collaboration avec les parties prenantes locales, notamment les chefs de communauté ou de tribu, afin de garantir une mise en œuvre et une supervision des activités transparentes, équitables, responsables et de qualité, ainsi qu'une appropriation locale.

En **Libye**, l'Initiative conjointe UE-OIM travaille avec des comités de gestion communautaire, composés de chefs communautaires représentant un « échantillon » de groupes tribaux. Ces comités soutiennent les efforts de stabilisation des communautés du Programme, en fournissant des conseils et des recommandations pour les priorités du projet. Les priorités sont identifiées conjointement avec les autorités, les migrants et les communautés. Les parties prenantes locales sont impliquées dans la prestation de services.



© IOM

SOUTIEN DES INITIATIVES VISANT À LA STABILISATION DES COMMUNAUTÉS

Par le biais du pilier de stabilisation des communautés, l'Initiative conjointe UE-OIM apporte un soutien aux communautés touchées par la migration de transit et à celles qui accueillent des migrants en Libye, au Burkina Faso et au Niger. Combiner le soutien aux capacités de gouvernance des migrations, l'assistance et les initiatives de stabilisation au niveau communautaire permet de prévenir, d'atténuer et de réduire les facteurs et les effets négatifs des déplacements et des migrations irrégulières dans les contextes fragiles.

En 2019, l'Initiative conjointe UE-OIM lance officiellement ses activités de stabilisation des communautés au **Niger** lors du Festival nomade de l'Air. Organisé chaque année depuis 2001, le festival est l'un des événements les plus importants du Niger. Il offre la possibilité aux communautés d'accueil et aux acteurs locaux de renouer des liens et de célébrer les traditions locales pendant trois jours consécutifs.

Dans le cadre des activités de stabilisation des communautés pendant le festival, l'OIM a organisé un tournoi de football pour les membres de la communauté d'accueil, qui a rassemblé des jeunes des quatre coins d'Iférouane. La troupe de théâtre AKOU, l'une des plus populaires d'Iférouane, a captivé son public au cours de quatre différentes pièces de théâtre participatif axées sur les droits civils et la paix.

« Il est vital pour nous de participer à des événements culturels comme ceux-ci, qui encouragent l'interaction entre les différentes communautés. », a déclaré Maria Veger, responsable de la stabilisation des communautés de l'OIM au Niger. « Il s'agit non seulement d'un moyen de promouvoir et d'encourager l'héritage local, mais aussi un moyen de montrer à la population d'Agadez que nous sommes solidaires. »

SOUTIEN AUX MIGRANTS VULNÉRABLES PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'Initiative conjointe UE-OIM a été à la pointe des efforts en matière de prévention et de réponse, adaptant ses programmes pour continuer à fournir une assistance et à protéger les migrants vulnérables dans les régions du Sahel et du lac Tchad, de l'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique. Par le biais de vastes partenariats et d'activités de sensibilisation de la communauté, le Programme s'est efforcé de sensibiliser à une migration sûre et à une solidarité avec les migrants pendant la pandémie.



Renforcement des capacités de prévention et de réponse des partenaires face à la COVID-19

Alors que l'impact de la COVID-19 commençait à se faire sentir dans les communautés des régions du Sahel et du lac Tchad, de l'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique, l'Initiative conjointe UE-OIM est intervenue pour donner aux autorités locales, aux migrants et aux communautés les moyens de faire face à la propagation du virus, de l'atténuer et de se préparer à l'avenir.

En partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Initiative conjointe UE-OIM a organisé des formations et fait don d'équipements médicaux et de protection pour renforcer la capacité du gouvernement **mauritanien** à gérer la pandémie. Le Programme a également soutenu le lancement de l'initiative «Strategic Diaspora Mobilization» (Mobilisation stratégique de la diaspora), qui mobilise des talents médicaux étrangers pour être déployés par l'OMS afin de former le personnel de santé mauritanien à l'utilisation d'équipements médicaux spécialisés, notamment les respirateurs. A ce jour, l'Initiative conjointe UE-OIM a facilité 20 missions d'experts fournissant un soutien technique au ministère de la Santé de Mauritanie en réponse à la pandémie de COVID-19.

Protection et aide au retour volontaire

La pandémie de COVID-19 a brisé les espoirs d'un retour imminent de milliers de migrants en transit dans les régions d'Afrique de l'Ouest et centrale, d'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique.

En **Afrique de l'Ouest et centrale**, l'OIM a négocié avec succès avec les gouvernements des pays d'accueil et d'origine l'ouverture de couloirs humanitaires pour permettre le retour volontaire de 3 360 migrants qui attendent dans des centres de transit surpeuplés après un voyage périlleux vers l'Afrique du Nord.

«Un nombre croissant de migrants et de gouvernements ont sollicité l'OIM pour obtenir un soutien dans l'organisation des opérations de retour dans les pays d'origine. Les gouvernements approuvent des exceptions à la fermeture des frontières pour permettre à l'OIM d'opérer et de soutenir le retour en toute sécurité et dans la dignité des migrants bloqués.», *Michele Bombassei, coordinateur régional principal des Programmes de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et centrale.*



© IOM/Moussa Tall

Activités d'information et de sensibilisation

La pandémie de COVID-19 a accentué la diffusion de propagande et de discours haineux à l'encontre des migrants et d'autres groupes vulnérables. Le sentiment «anti-migrant» et la rhétorique incendiaire ont rapidement gagné du terrain dans le domaine public et en ligne, entraînant souvent des comportements préjudiciables et discriminatoires envers les migrants et les communautés.

L'OIM et la Délégation de l'UE au **Sénégal** se sont associés à 10 artistes urbains sénégalais pour peindre le «monde après la pandémie» sur les murs de Dakar, la capitale, afin de sensibiliser la population, notamment les jeunes, à la COVID-19 et à la solidarité indispensable en cette période de crise. Dix artistes basés à Dakar ont mis leur talent au service de la communauté en peignant des graffitis sur des thèmes tels que le respect des mesures de barrières, la stigmatisation et la lutte contre la désinformation.



© IOM/Delphine Buysse

Santé mentale et soutien psychosocial

L'épidémie de COVID-19 a renforcé l'incertitude et l'anxiété des migrants de retour, exacerbant leurs vulnérabilités psychosociales existantes.

En Afrique du Nord, les migrants hébergés dans les deux centres de transit d'Alger, la capitale de l'**Algérie**, ont bénéficié de séances à distance de soutien psychosocial et de santé mentale, en groupe et individuelles, pendant leur longue période d'attente avant le départ en raison des restrictions de voyage imposées par la COVID-19. Les séances ont été menées en coopération avec l'Association algérienne des psychologues.

« Le confinement et l'incertitude ont un impact négatif sur la santé mentale de tous les résidents des centres de transit. Les migrants ont peur de contracter le coronavirus et s'inquiètent pour leurs familles et leurs proches. », explique Nouredine Khaled, psychologue à l'Association algérienne des psychologues. « Les migrants demandent constamment quand ils pourront rentrer chez eux. Nous écoutons toutes leurs préoccupations et les signalons à l'OIM. Nous leur conseillons généralement de pratiquer des activités physiques régulières et de parler avec leur famille. », a-t-il ajouté.



© IOM

Assistance directe aux migrants et aux communautés dans le besoin

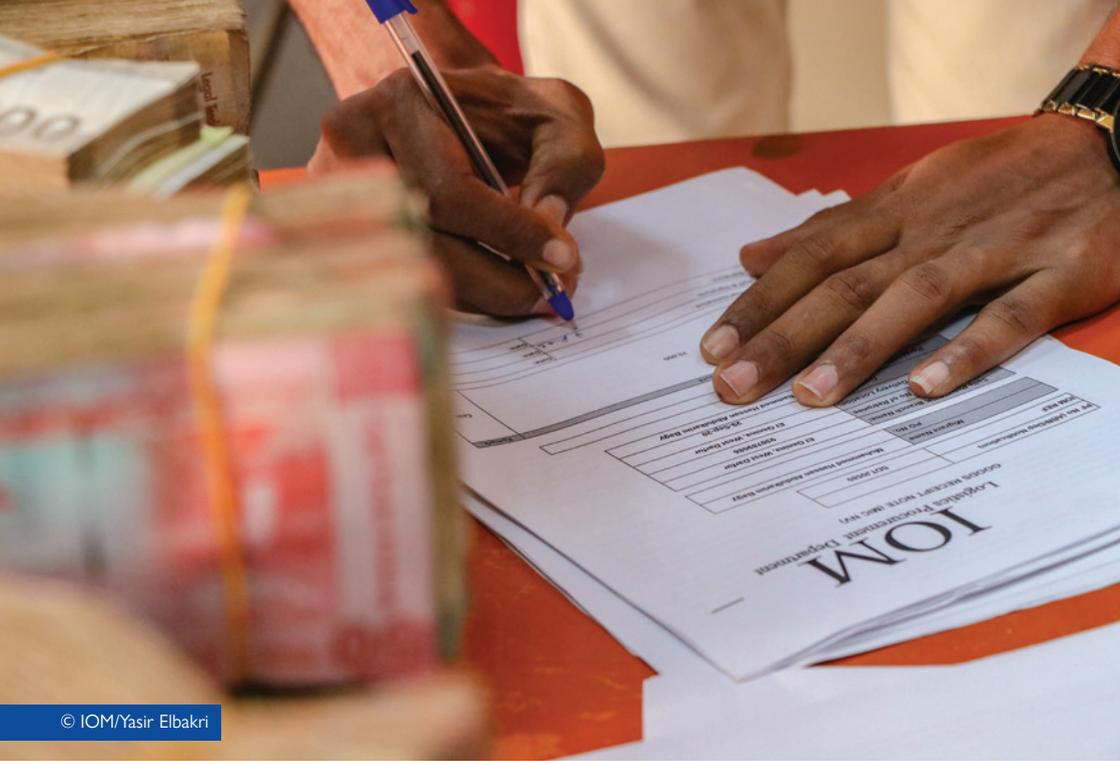
L'initiative conjointe UE-OIM a fourni une assistance directe, telle que des produits alimentaires et non alimentaires, des kits d'hygiène et des équipements de protection individuelle à de nombreux migrants, y compris des migrants de retour, et aux membres des communautés d'accueil touchés par la pandémie dans les trois régions.

En **Égypte**, en réponse aux demandes des migrants, des leaders communautaires, des organisations partenaires et des ambassades, l'Initiative conjointe UE-OIM a distribué plus de 2 500 kits alimentaires et d'hygiène à Alexandrie, au Caire, à Hurgada et à Al-Fayoum, et a augmenté les activités de sensibilisation liées à la COVID-19 par le biais des leaders communautaires. Le Programme collabore avec le ministère de la Solidarité sociale et le Conseil national de l'enfance et de la maternité, ainsi qu'avec d'autres partenaires à des fins d'orientation.

« Grâce à la collaboration avec l'OIM, nous avons réussi à aider de nombreuses personnes dans notre communauté à faire face à la pandémie et à les sensibiliser aux mesures de prévention de la COVID-19. », a déclaré Ali Abdulrahman, responsable de la communauté des réfugiés érythréens en Égypte. « Le soutien de l'OIM au Comité des réfugiés érythréens en Égypte est utile en ces temps difficiles de COVID-19. »



© IOM



© IOM/Yasir Elbakri

Soutien en espèces pour couvrir les besoins accrus des migrants de retour pendant la crise de la COVID-19

Dans les trois régions, l'évaluation des besoins face à la COVID-19 a confirmé la pertinence des interventions en espèces pour atténuer les difficultés socio-économiques des migrants de retour dues aux restrictions liées à la pandémie. Le suivi post-distribution permet de veiller à ce que les sommes soient utilisées de façon transparente et responsable aux fins prévues de réintégration.

Fakhreldeem est l'un des migrants de retour qui a reçu un soutien en espèces de l'Initiative conjointe UE-OIM, lui permettant de créer une entreprise au **Soudan**. « Recevoir une somme d'argent m'a donné la possibilité d'injecter des liquidités et d'acheter un tuk-tuk qui peut être utilisé pour effectuer les transports », explique cet homme de 45 ans.

« L'intervention en espèces est efficace et permet aux migrants de retour de vivre avec une plus grande dignité en préservant leur capacité à dépenser de l'argent et à prendre des décisions concernant leurs besoins prioritaires, tout en veillant à ce qu'ils disposent de ressources pour reconstruire leur vie et leurs moyens de subsistance, faire leurs propres choix et stimuler l'économie locale dans les zones de retour. », Andrew Gray, responsable de l'unité de gestion et de développement des migrations, OIM Soudan.

CONCLUSIONS



Ancrée dans un solide partenariat avec les États membres de l'Afrique et de l'UE, l'Initiative conjointe UE-OIM s'est développée pour aboutir à des résultats tangibles, en aidant les acteurs locaux à répondre aux défis et aux opportunités de la gouvernance migratoire, aux niveaux infranational et national. Près de 370 autorités nationales et locales et acteurs non étatiques sont impliqués dans la mise à disposition d'une aide au retour et à la réintégration des migrants dans les trois régions.

Sauver des vies a été la priorité la plus urgente. Jusqu'à présent, plus de 76 100 migrants ont été assistés à travers des opérations de recherche et de sauvetage au Niger et en Libye. Depuis mai 2017, près de 114 000 migrants bloqués et vulnérables ont été soutenus dans leur retour volontaire, tandis que plus de 103 000 d'entre eux ont reçu une aide à la réintégration dans le cadre du Programme.



L'Initiative conjointe UE-OIM a fait d'importants progrès dans la mise en œuvre de l'appropriation et de la mobilisation des pays cibles. Les investissements importants des partenaires africains dans les activités de l'Initiative conjointe UE-OIM en témoignent. Le Programme a travaillé avec les pays cibles pour développer des POS pour l'ARVR adaptées aux besoins et au contexte. Basées sur l'approche intégrée de l'OIM en matière de réintégration, ces POS visent à garantir que les contributions de tous les partenaires et parties prenantes sont exploitées en vue d'une réintégration durable, et que les services et le soutien fournis aux migrants suivent des normes similaires dans tous les pays.

Grâce à un investissement sans précédent dans les capacités locales de soutien à la réintégration dans les pays d'origine, l'Initiative conjointe UE-OIM a établi des voies d'orientation aux partenaires locaux (notamment les agences et services de l'État, les organisations locales et internationales, le secteur privé, les organisations de la diaspora, les associations de migrants, le monde universitaire) et a renforcé les liens stratégiques avec les stratégies nationales de développement.



Une forte dimension transrégionale et basée sur les itinéraires a permis à l'Initiative conjointe UE-OIM de renforcer la coordination entre les pays d'origine, de transit et de destination. Le Pôle de gestion des connaissances de l'UE-OIM est un outil précieux qui permet de s'assurer que l'expérience et les enseignements tirés de programmes tels que l'Initiative conjointe UE-OIM peuvent être largement partagés avec les parties prenantes en charge du retour et de la réintégration, afin d'informer les interventions futures.

Avant l'Initiative conjointe UE-OIM, de nombreuses agences gouvernementales et ONG locales n'avaient qu'une expérience limitée de la gestion des traumatismes et autres problèmes psychosociaux des migrants. L'Initiative conjointe UE-OIM a confirmé la pertinence et la valeur ajoutée d'une approche intégrée de la réintégration et l'importance capitale du suivi psychologique lors de la réintégration et de l'évaluation des besoins individuels et de la vulnérabilité.

Plus récemment, l'Initiative conjointe UE-OIM a démontré qu'elle était un outil précieux pour la réponse à la COVID-19. Le Programme est resté flexible en garantissant une approche basée sur les besoins qui tient compte des restrictions de mobilité, des itinéraires migratoires changeants et des besoins des bénéficiaires qui en découlent. Cela comprend la fourniture d'un soutien en espèces, d'un suivi psychologique et d'un contrôle à distance et d'activités de sensibilisation via les médias traditionnels et les réseaux sociaux.

En s'appuyant sur l'héritage de l'Initiative conjointe UE-OIM, les programmes futurs devraient continuer à répondre aux besoins et aux engagements de l'UE et des États africains et à encourager des partenariats multipartites pertinents portant sur des priorités communes.



OIM
ONU MIGRATION